

Déjà le Plan?

"Qu'il soit établi une commission des Etats, assistée des ingénieurs les plus éclairés pour déterminer dans toutes les provinces les points de communication, où il serait le plus avantageux d'ouvrir, des canaux ou des nouveaux chemins"...

Instructions pour le Tiers Etat de la ville de Riom

L'autorité de l'Etat...

"Qu'il ne sera entrepris ni continué aucun canaux ni autre ouvrages publics que l'utilité en ait été régulièrement constatée par les Etats Généraux, et que la confection des dits ouvrages soit surveillée par les Etats Provinciaux étant d'expérience que ces sortes de travaux n'ont souvent de véritables objets que d'enrichir ceux qui les proposent et qui les entreprennent"..

Cahier du Tiers Etat du Baillage d'Auxerre

...et la décentralisation...

"Que les Etats provinciaux soient chargés, sous l'autorité de Sa Majesté du règlement de tout ce qui sera de l'utilité générale de la province, de l'entretien des ponts et chaussées, cours des rivières, de la régie et administration de tous les ouvrages publics à la charge de la province"..

Cahier du Clergé du District de Colmar et Eschlestradt

...jusqu'au département ?

"Ils demandent que l'administration des ponts et chaussées soit prise en considération des routes et toutes opérations relatives à cette partie soient entièrement confiées aux dits Etats Provinciaux, eu aux assemblées de Départements, auxquels seront subordonnés ingénieurs et sous ingénieurs"..

Cahier de la Noblesse de la Province de Forez

Les péages

" la corvée convertie en une prestation en argent n'en pèse pas moins sur les seuls cultivateurs et propriétaires des campagnes. Il paraît plus juste qu'elle soit remplacée par des péages levés sur les voitures et chevaux"..

Cahier de la Noblesse du Baillage d'Amiens

La normalisation

" L'utilité des routes est généralement reconnue; mais leur extrême largeur dans certaines provinces est également nuisible à la solidité de leur construction, à la facilité de leur entretien, à l'intérêt des citoyens dont elle détruit inutilement la propriété. Il sera sollicité une nouvelle loi qui détermine une largeur uniforme pour toutes les routes de communication..."

Cahier de la Noblesse de la Sénéchaussée d'Angoumois

**Le financement
des canaux
par l'Etat...**

" Que les Etats Généraux soient priés de prendre en considération les frais immenses que la province de Bourgogne est obligée de faire pour la construction de ses canaux et d'ordonner que la dépense sera prise sur la caisse de l'Etat attendu que ces canaux sont plus utiles au Royaume en général qu'à la province en particulier "..

Cahier du Tiers Etat des Baillages d'Autun, Semur et Bourbon Lancy

**..et déjà le
Rhin/Rhône**

"Que les dépenses faites et à faire pour la confection des canaux de jonction des différentes mers, soient supportées par toutes les provinces"..

Cahier du Tiers Etat du Baillage de Dijon

**L'estimation
des biens**

"Aucun terrain particulier ou de communauté ne pourra être pris pour la confection des routes et autres ouvrages publics, qu'il n'ait été estimé par experts respectivement nommés.."

Cahier du Tiers Etat du Baillage de Besançon

**L'aménagement
du territoire**

" Que l'on évite l'abus des grandes routes trop multipliées qui, passent par des villages protégés, éloignent le voyageur des villes qui ruinent le commerce"..

Cahier du Tiers Etat du Baillage de Caen

**Le contrôle
des dépenses**

"Les députés insisteront pour que les travaux publics exécutés depuis 8 ans dans le pays d'Aunis, et les comptes qui ont été fournis ou qui pourront l'être, soient vus et vérifiés par les Etats de la province"

Cahier de la Noblesse de la Sénéchaussée de la Rochelle

**Pas
d'infrastructure
au privé**

"Qu'aucun canal ne puisse être ouvert que sur la demande des Etats provinciaux et l'autorisation des Etats Généraux, et que, dans ce cas, l'entreprise ne puisse en être cédée à une compagnie, mais qu'elle soit toujours faite aux frais des provinces et dirigée par leurs Etats"..

Cahier de la Sénéchaussée de Lyon

**Le financement
de la voirie
urbaine**

" que toutes les traversées des villes soient assimilées aux grandes routes des campagnes; que leur construction nouvelle et répartition presque entière soient à la charge de toute la province et le simple entretien à celle de chaque district..."

Cahier du Tiers Etat du Baillage de Montreuil sur mer